

CPDC

COMMUNIQUE DE PRESSE N°08/CPDC/18

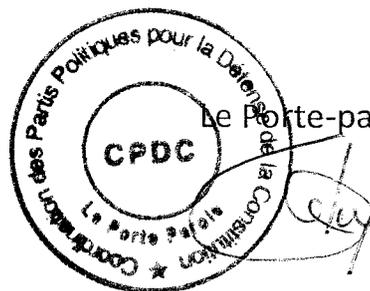
L'URD EXCLUE DE LA CPDC

La plénière de la CPDC réunie le 26 juin 2018 a décidé l'exclusion de l'Union pour le Renouveau et la Démocratie (URD) de ses rangs. Ce parti désormais ex-membre de la CPDC s'est rendu coupable de trahison en intégrant la liste de l'opposition dans un CNDP que notre coalition récuse et au sein duquel elle n'a désigné aucun représentant.

La CPDC rappelle qu'elle n'a pas pris part au forum initiateur du coup d'Etat institutionnel de Déby qu'elle condamne et rejette. Les députés des partis membres, y compris ceux de l'URD, n'ont pas cautionné la forfaiture de l'adoption d'une nouvelle constitution par une Assemblée Nationale sans légitimité. La CPDC n'est pas associée ni de près ni de loin aux tractations scandaleuses et humiliantes qui ont entaché la mise en place de la composante opposition du CNDP.

La CPDC entend maintenir le cap et ne se laissera pas détourner des objectifs fondamentaux de sa lutte pour la défense de la constitution, de l'Etat de droit et de la démocratie. Dans la détermination, la cohérence, la solidarité et la dignité, le combat doit se poursuivre et s'intensifier pour arracher le Tchad des griffes de la dictature institutionnalisée. La CPDC ne trahira pas.

Fait à N'Djamena le 26 juin 2018



Le Porte-parole de la CPDC

ALI GABRIEL GOLHOR